



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



12162967

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉ LE

21-09-2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/10/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0426.743.778

Dénomination

(en entier) : **MAXIME MAIGRE & FILS**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Rue de la Cornette 1 - 7133 BUVRINNES

Objet de l'acte : **NOMINATIONS - POUVOIRS**

(Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2012)

Les mandats d'administrateurs ayant pris fin, l'assemblée générale décide, conformément à l'article 518 du Code des Sociétés de limiter le nombre des administrateurs à deux.

L'assemblée réélit donc en qualité d'administrateur Monsieur Michel MAIGRE, rue de la Cornette, 11, 7133 Buvrines.

L'assemblée nomme également un nouvel administrateur, à savoir : Mme Christine HACARDIAUX, demeurant à 7133 Buvrines, rue de la Cornette, 11.

Leur mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2018

Mme HACARDIAUX exercera son mandat à titre gratuit et ne pourra engager la société sous sa seule signature.

(Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 26 mai 2012)

M. Michel MAIGRE demeurant à 7133 BUVRINNES, rue de la Cornette, 11, ayant été réélu comme administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2018, le conseil le confirme, pour la même durée, dans ses fonctions d'administrateur-délégué et dans les pouvoirs qui lui ont été conférés en cette qualité. Dans la limite de ces pouvoirs, il pourra engager la société sous sa seule signature et se substituer tout tiers mandataire.

Michel MAIGRE,
Administrateur-délégué.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature